



Contrôle sur pièce pendant un ESFP

Par **pascal.**, le **01/03/2016** à **15:59**

Bonjour.

J'ai un redressement qui traîne un peu, et en faisant le tri de documents à envoyer à mon avocate, je m'aperçois qu'au cours de mon contrôle d'ESFP en 2009 (portant sur 2006/2007), le fisc a déclenché pendant la période de contrôle, via un de ses innombrables courriers, un contrôle sur pièces, basé sur les mêmes éléments faisant l'objet de l'ESFP, mais destiné à taxer d'office les années 2008/2009.

Je ne m'en étais pas aperçu puisque l'avocate ne m'en a pas spécialement averti, et que bêtement je pensais qu'ils s'agissait de demandes complémentaires, puisque basées sur le même sujet; confusion donc.

La 2120 énonçait bien les articles 10, 16, 69 et 73 du LPF, mais pas clairement qu'il s'agissait d'un autre type de contrôle.

Question: ont-ils le droit de déclencher ces deux procédures en parallèle, alors qu'ils auraient pu enclencher un contrôle proprement dit pour les années 2008/2009 ?

Merci de vos réponses